

Le nombre d'étudiants AU CPAS EXPLOSE

▶ Les étudiants qui bénéficient d'un revenu d'intégration sociale sont sept fois plus nombreux qu'il y a quinze ans

▶ Le nombre d'étudiants belges bénéficiant d'un revenu d'intégration sociale (RIS) n'en finit pas de gonfler.

L'année passée, 30.325 étudiants bénéficiaient de cette aide accordée par les CPAS alors qu'en 2016, ils étaient 27.133. À titre de comparaison, ils n'étaient que 3.654 à la recevoir en 2002.

Il faut pourtant répondre à des conditions bien cadrées pour pouvoir en profiter. Cette aide financière délivrée par les CPAS est accordée à condition d'en faire la demande et de respecter certains points. Il faut, en effet, avoir plus de 18 ans ou être émancipé, résider légalement en Belgique et être dans le besoin (ne pas avoir de revenus ou avoir des revenus inférieurs au RIS). Une autre condition à respecter pour pouvoir toucher ce revenu est le fait d'être disposé à travailler et à signer un contrat avec le CPAS.

LE MONTANT MENSUEL de l'allocation s'élève à 578,27 euros pour les cohabitants légaux, à 867,40 euros pour les isolés et à 1.156,53 euros pour les personnes qui ont un enfant mineur à leur charge.

Près de la moitié des étu-

dians belges qui bénéficiaient de ce revenu en 2017 (14.966 sur 30.325) étaient Wallons. La Région bruxelloise en comptait 9.079 et la Région flamande, 6.280.

Plusieurs raisons expliquent cette hausse spectaculaire. "En quinze ans, on constate que le nombre d'étudiants belges touchant un revenu d'intégration sociale a été multiplié par sept. C'est alarmant. Il y a plusieurs facteurs qui expliquent ce phénomène mais on ne peut pas isoler un élément historique particulier. On constate que le coût des études augmente et surtout les coûts indirects comme le logement, l'alimentation et le transport. Les ménages éprouvent de plus en plus

de difficultés pour assurer le coût d'une année d'études. On estime qu'actuellement, une année d'études coûte entre 8.000 et 12.000 euros. Dans une étude qu'on a publiée en septembre, on a vu qu'un étudiant sur deux travaille pour payer l'entièreté ou une partie du coût de sa formation, surtout les étudiants non boursiers. La famille ne suffit plus", explique Maxime Mori, président de la Fédération des étudiants francophones (FEF).

"Le travail étudiant n'est pas un problème en soi mais certains jeunes sacrifient leur temps d'études pour travailler. Pour régler leurs problèmes financiers, ils mettent en péril leur réussite", déplorait Christine Mahy, secrétaire générale du Réseau wallon de lutte contre la pauvreté (RWLP) à l'occasion de la Journée internationale des étudiants, en septembre dernier.

Ma. Be.

"Les familles éprouvent de plus en plus de difficultés à payer des études"

30.325

C'est le nombre d'étudiants qui ont touché le revenu d'intégration sociale en Belgique l'année passée